



AVIS DE PUBLICITE ET DE MISE EN CONCURRENCE
EN VUE DE L'ATTRIBUTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

1 - PERSONNE PUBLIQUE

Commune de Saint Paul

Direction de la Valorisation Économique et Touristique – Service Gestion du Domaine Public et Réglementation

Place du Général de Gaulle

CS 51015

97864 Saint-Paul Cedex

Les dossiers sont à retirer auprès de Monsieur Régis AURE/ Mme Aurore FESSARD / Monsieur Mohammad PATEL- Tél : 0262 45 90 69.

Courriels : regis.aure@mairie-saintpaul.fr/ aurore.fessard@mairie-saintpaul.fr /
mohamad.patel@mairie-saintpaul.fr

Toute question concernant la consultation est à adresser à ces coordonnées.

2 - OBJET DE LA CONSULTATION

Appel à concurrence en vue de l'attribution d'une autorisation d'occupation du Domaine Public pour diverses activités économiques par Bassin de vie :

- **BASSIN DE VIE N°1 (Saint-Paul centre)**

5 autorisations d'occupation du domaine public pour les activités suivantes :

- Vente de produits et articles RASTA – 1 AOT
- Vente de chichis, gaufres, granita, boissons non alcoolisées – 1 AOT
- Vente de chichis, churros fourrés...- 1 AOT
- Vente de fruits de saison – 1 AOT
- Vente de pizzas – 1 AOT

- **BASSIN DE VIE N°2 (SAINT-GILLES LES BAINS)**

2 autorisations d'occupation du domaine public pour les activités suivantes :

- Vente de fruits et légumes – 1 AOT
- Barber Truck – 1 AOT

- **BASSIN DE VIE N°3 (Plateau Caillou)**

3 autorisations d'occupation du domaine public pour les activités suivantes :

- Barber Truck – 1 AOT
- Vente de poulets grillés, de poulets rôtis et de grillades - 2 AOT

3 - PRISE D'EFFET ET DURÉE DE L'AOT

- Prise d'effet à compter de la signature de l'AOT pour se terminer le 31 décembre 2027.

4 - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

1. Valeur technique : *(prestations et fonctionnement/adéquation entre le(s) produit(s) proposé(s) et l'activité/l'expérience ou la formation)* 40 %
2. Qualité du projet : *qualité esthétique et intégration dans le site, qualité du matériel* 40%
3. Proposition financière du candidat *(le seuil est fixé à l'annexe « Descriptif des emplacements »)* 20%

5 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le dossier **complet** devra être remis avant **le 19 octobre 2026 à 14h00 (heures locales)**.

Tout dossier déposé postérieurement à cette date **ne sera pas accepté.**